

IMMIGRATION ESTUDIANTINE : DEFIS ET SOLIDARITE AU PROFIT DES BURKINABE VENANT DE LA COTE D'IVOIRE

Bassirou ZOMA

Ministère des Affaires Etrangères (Burkina Faso)

Dr en Histoire Contemporaine

bachirzoma@gmail.com

Rihanata SERE

Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso)

Doctorante, Laboratoire Systèmes Politiques, Economies, Religions et Cultures (SYPERC)

rihanatasere8@gmail.com

Résumé

Pays sahélien situé au cœur de l'Afrique occidentale, le Burkina Faso traverse une période de son histoire marquée par le retour de plus en plus accentué de sa diaspora vivant en Côte d'Ivoire, un pays côtier voisin situé au sud-ouest. Le retour touche pratiquement toutes les couches sociales de la diaspora, mais engage en grande partie, les élèves et étudiants, initiateurs et bénéficiaires d'un certain nombre d'actions à caractère solidaire.

Extrait amélioré du mémoire de master de SERE (R.) intitulé « Migration de retour : cas des élèves et étudiants burkinabè venant de la Côte d'Ivoire (1974-2019) », le travail se fixe pour objectif de comprendre pourquoi et comment l'élan de solidarité au profit de cette catégorie de Burkinabè, restés pendant longtemps à l'étranger.

La démarche s'inscrit dans l'approche historique des questions migratoires en lien avec l'éducation. Les résultats attendus sont entre autres, l'intégration progressive des Burkinabè de l'extérieur dans leur pays d'origine ainsi que l'amélioration de la gouvernance administrative envers ces derniers.

Pour atteindre l'objectif visé, nous optons pour l'approche basée sur la collecte d'informations (lectures, enquêtes orales) ainsi que la synthèse des fiches de lecture en lien avec les questions de migration, d'éducation et de mouvements associatifs.

Mots clés : *Immigration, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, étudiants, solidarité.*

Abstract

A Sahelian country located in the heart of West Africa, Burkina Faso is experiencing a period of history marked by the growing return of its diaspora living in Côte d'Ivoire, a neighboring coastal

country located in the southwest. This return affects all social categories in the diaspora, but to a large extent involves pupils and students, who are the initiators and beneficiaries of a number of solidarity-based actions.

Improved extract from SERE's (R.) master's thesis entitled « Migration de retour: cas des élèves et étudiants burkinabè venant de la Côte d'Ivoire (1974-2019) », the work sets out to understand why and how the impulse of solidarity towards this category of Burkinabè, who have stayed abroad for a long time.

Our approach is in line with the historical perspective on migration issues in connection with education. The expected results are, among others, the progressive integration of Burkinabe from abroad in their country of origin as well as the improvement of administrative governance vis-à-vis them.

To reach our objective, we have opted for an approach based on both information gathering (readings, oral surveys) and the synthesis of readings relating to issues of migration, education and associative movements.

Keywords: *Immigration, Burkina Faso, Ivory Coast, students, solidarity.*

Introduction

Le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire sont deux pays voisins d'Afrique de l'ouest unis par l'histoire et la géographie. Il ressort que depuis le début des années 1970, un mouvement de retour progressif de Burkinabè vivant en Côte d'Ivoire a été amorcé. Il concerne l'ensemble des couches populaires de la diaspora burkinabè. Cependant, le phénomène présente la particularité d'être de plus en plus animé et entretenu par les élèves et les étudiants qui, pour diverses raisons, tentent de rallier la « mère patrie ». Du fait des difficultés d'intégration, aussi bien en Côte d'Ivoire qu'au Burkina Faso, ils mettent en œuvre des stratégies centrées autour des valeurs de la solidarité. Ils bénéficient également du soutien fort remarquable d'autres acteurs, notamment ceux de la société dite civile ou de veille citoyenne, de plus en plus incontournables dans la vie sociopolitique du pays. Le travail, tout en revenant sur quelques péripéties de la migration entre les deux pays voisins, se propose de mettre en exergue, l'implication directe des acteurs autour de leurs préoccupations diverses ainsi que les résultats qui en découlent.

1. Le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire : une histoire migratoire vieille de plusieurs générations

Le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire ont une histoire migratoire, longue de plusieurs générations (Mandé, 1995 : 313). La période coloniale marque de façon durable, le phénomène migratoire à destination de ce dernier pays. Il convient de faire un bref rappel historique de l'implantation d'une forte diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire ainsi que les raisons d'un retour au Burkina Faso.

1.1. Historique et caractéristiques sociodémographiques des Burkinabè vivant en Côte d'Ivoire

Entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, la mobilité des populations est antérieure à la période coloniale. Pendant la période coloniale, l'administration française consacre bien les rôles. Le Burkina Faso est déclarée colonie pourvoyeuse de main d'œuvre en Afrique de l'ouest. La Côte d'Ivoire reçoit le plus grand nombre de travailleurs burkinabè (Vittorio, 2003 : 1335). Pendant la période postcoloniale, l'évolution est marquée par la signature d'une convention en matière de main d'œuvre en date du 9 mars 1960. Les Burkinabè, fort de leurs fortunes diverses en Côte d'Ivoire ont bien voulu poursuivre l'aventure.

De la période coloniale à nos jours, le nombre de Burkinabè vivant en Côte d'Ivoire n'a cessé d'augmenter. Selon le 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2014, les Burkinabè vivant en Côte d'Ivoire sont estimés à 3 553 636 habitants ; ce qui en fait la première communauté étrangère la plus importante en nombre : 64,66% de l'ensemble des étrangers recensés et 15,67% de la population ivoirienne (Zongo, 2017 : 7). Une des caractéristiques sociodémographiques de cette population est qu'elle est relativement jeune : plus de 50% ont un âge compris entre 0 et 30 ans. Les élèves et les étudiants appartiennent à cette tranche d'âge. Il se pose alors la question de leur intégration totale et entière en Côte d'Ivoire, notamment la participation effective aux activités scolaires et universitaires.

1.2. Les élèves et étudiants burkinabè en Côte d'Ivoire : les raisons du retour au Burkina Faso

En Côte d'Ivoire, la situation des élèves et étudiants burkinabè n'a pas été toujours stable. Plusieurs raisons expliquent le retour pour fins d'études au Burkina Faso, enclenché depuis les années 1970 et qui se poursuit de la plus belle des manières de nos jours. Entre autres motifs évoqués, l'amplification en Côte d'Ivoire d'un système de contraintes et de mesures juridico-scolaires, sociales et politiques à l'effet de minimiser la main mise ou l'emprise des étrangers sur la société ivoirienne (Boyer et al, 2009 : 90).

Concrètement, cela se présente comme suit : le durcissement au début des années 1980 des conditions d'obtention du BAC ivoirien, la discrimination entre élèves « nationaux » et « étrangers » concernant l'attribution des bourses d'études ainsi que la carte de séjour, les perturbations scolaires et universitaires des années 1990, la politique d'« ivoirisation » des cadres et candidats aux concours de la Fonction publique, la rébellion armée de 2002, la crise post-électorale de 2010...

Au Burkina Faso, toutes ces épisodes de la vie ivoirienne contrastent avec quiétude et stabilité scolaire apparentes, même si à partir de 2000, les crises deviennent de plus en plus récurrentes. La Révolution d'août 1983 séduit la diaspora (jeuneafrique.com, 2016). A partir des années 1990, les retours sont plus ou moins systématiques. Le terme « diaspo » fait son apparition. Il désigne les élèves et les étudiants burkinabè venant de la Côte d'Ivoire et par ricochet, tout Burkinabè ayant vécu dans ce dernier pays et qui, en fonction des circonstances retourne dans son pays d'origine (Zongo, 2005 : 55). Rentrant de la Côte d'Ivoire, ils espèrent se mettre définitivement à l'abri des problèmes rencontrés sur place là-bas et bénéficier de meilleures conditions d'études et de vie.

2. L'immigration au Burkina Faso : défis d'intégration et positions des acteurs

Arrivant dans leur propre pays, les élèves et étudiants burkinabè découvrent toute l'étendue des nouvelles réalités. En fonction des réalités propres à chaque personne, ils sont partagés entre sentiments de joie et de déception. Les défis d'intégration sont courants, d'où la

volonté affichée des acteurs d'initier et de mettre en œuvre des stratégies à même de les faire avancer.

2.1. Les défis d'intégration : acteurs et réalités du terrain

« Timidement amorcé dans les années 1970, le mouvement des élèves burkinabè nés en Côte d'Ivoire qui partent au Burkina Faso pour poursuivre leurs études a pris de l'ampleur ces derniers décennies. Tous les niveaux d'études sont concernés, mais celui des bacheliers se distingue le plus. En effet leur nombre croît d'année en année et est passé de 414 en 2005 à 3 119 en 2018 ». (Zongo, 2020 : 6)

Les défis d'intégration sont de plusieurs ordres. Dans leur grande majorité, les élèves et les étudiants sont vite confrontés aux problèmes d'accueil et de logement.

Les familles d'accueil sont les autres proches parents restés sur place au Burkina Faso et qui, pour des raisons qui leur sont propres, éprouvent souvent de la peine à recevoir les enfants rentrant de la Côte d'Ivoire (Pogorowa, 2020 : 64). Dans le contexte du Burkina Faso, la migration est source de réussite. Les enfants issus des précédentes générations de migrants et qui retournent sans la moindre trace ou garantie de réussite ne sont pas souvent bien accueillis.

Les familles d'accueil sont hostiles à toute idée de se faire une charge supplémentaire, déjà qu'elles disent être confrontées à la cherté de la vie. Les exemples sont plus ou moins les mêmes ; D. I. pointant d'un doigt accusateur son oncle qui n'a pas bien voulu le recevoir chez lui, alors qu'en quittant la Côte d'Ivoire, ses parents lui avaient pourtant rassuré qu'il serait bel et bien logé chez ce dernier à son arrivée à Ouagadougou, la capitale burkinabè. Mais, à y examiner de près, D.I. paie l'échec de son géniteur en Côte d'Ivoire. Face à la réalité, il se résout à compter sur lui-même et les autres camarades d'enfance connus en Côte d'Ivoire et disposant d'une longueur d'avance sur lui.

Dans le cadre de la poursuite de leurs études au niveau des enseignements secondaire et supérieur du Burkina Faso, les élèves et étudiants burkinabè venant de la Côte d'Ivoire évoquent plusieurs autres difficultés concernant l'accomplissement de certains actes administratifs ainsi que la réalisation des activités pédagogiques proprement dites (D. I. et al, 2019 : Ouagadougou).

Sur le plan administratif, ils estiment être privés de leur droit concernant l'établissement et la délivrance de certains documents. Entre autres documents régulièrement cités, le certificat de nationalité burkinabè qui, en réalité s'obtient sur la base d'une présentation de l'extrait de naissance de l'un des deux parents ou de leurs certificats de nationalité. Pourtant, il se trouve que la plupart des élèves et étudiants burkinabè venant de la Côte d'Ivoire sont nés dans ce dernier pays et de parents qui n'ont même pas l'un des deux documents exigés. La conséquence est que les enfants qui retournent dans leur propre pays d'origine ont du mal à faire prévaloir leur propre nationalité ; faute des parents restés longtemps en Côte d'Ivoire et qui n'ont pas aussi songé à se faire établir l'un ou l'autre document.

Dans le cadre de la poursuite de leurs activités académiques, les élèves et les étudiants burkinabè venant de la Côte d'Ivoire évoquent certaines mesures générales de nature à compromettre leur chance de bénéficier du soutien de l'Etat comme l'âge et les contingentements au niveau de l'attribution de la bourse d'étude et des autres mécanismes d'aide aux étudiants mis en place. A leur manière, ils s'organisent pour contrer ou rejeter cela. En Côte d'Ivoire, la solidarité se met progressivement en place.

2.2. Elan de solidarité en Côte d'Ivoire : les associations de base

En Côte d'Ivoire, l'élan de solidarité est encouragé aussi bien au niveau des associations regroupant les Burkinabè de façon générale que celles spécifiques, exclusivement réservées aux élèves et aux étudiants.

Difficilement quantifiable au regard du nombre des Burkinabè vivant en Côte ainsi que la faiblesse des statistiques en la matière, les associations regroupant les Burkinabè de façon générale sont portées vers l'intégration dans ce dernier pays. Un accent particulier est mis sur l'entraide, l'union fraternelle, la solidarité entre les membres de la communauté burkinabè vivant en Côte d'Ivoire. Selon les circonstances, elles jouent le rôle d'avant-gardiste des intérêts des élèves et étudiants qui, généralement sont des parents ou proches parents de ceux animant ces cadres d'expression.

Dans le cadre de leurs associations exclusivement réservées à leur cause, les élèves et les étudiants insistent également sur les mêmes valeurs d'unité et de solidarité. Cependant, ils mettent en exergue, les attentes par rapport à l'amélioration de leur condition de vie et d'étude au Burkina Faso.

A Abidjan où nous avons séjourné en mai 2019, l'Association burkinabè des élèves et étudiants des Universités et Grandes écoles en Côte d'Ivoire (ABEGECI), à travers ses principaux responsables, a bien voulu nous entretenir au sujet de ses activités concernant le retour de ses membres et sympathisants au Burkina Faso dans le cadre de leurs études supérieures. Les échanges ont permis de noter ce qui suit :

- L'ABEGECI est une structure d'initiative privée qui mène ses activités depuis l'an 2000 ;
- Elle poursuit l'amélioration des conditions de vie et d'étude de ses membres et sympathisants, notamment leur retour au Burkina Faso, après les examens de fin d'année, le Baccalauréat particulièrement ;
- Pour ce faire, elle organise à destination du Burkina Faso, des convois en vue de permettre aux nouveaux bacheliers d'accomplir les formalités de dépôt de leurs dossiers de demande d'inscription dans les universités et grandes écoles de leurs choix ;
- Enfin, l'ABEGECI se veut un cadre fédérateur de toutes les Associations de nature similaire en Côte d'Ivoire.

Dans un reportage sur le convoi de 2018 à destination du Burkina Faso réalisé par « CLM TV » et mis gracieusement à notre disposition par le Président de l'Association, Ouédraogo S., on voit Ouédraogo A., membre du Haut conseil de la structure revenir sur la vie et l'œuvre de l'Association. Il en veut pour preuve, sa longévité et ses nombreuses actions au profit des élèves et étudiants burkinabè de Côte d'Ivoire.

Mais, le convoi de 2018 est une démonstration de force pour l'Association. Elle reçoit les candidats au départ pour le Burkina Faso au lycée classique d'Abidjan, loin des locaux de l'Ambassade et du Consulat général. Les propos de Ouédraogo A. sont teintés de regrets,

les autorités du Burkina Faso en Côte d'Ivoire n'étant pas intéressées par leurs activités. Une crise de confiance s'est installée entre les membres des missions diplomatiques et les principaux responsables de l'association.

Outre l'ABEGECI, nous avons rencontré au Burkina Faso en septembre 2019, Ouédraogo R., président en exercice d'une autre association d'élèves et étudiants burkinabè venant de la Côte d'Ivoire, dénommée *Association le Fruit du Fromager*, en référence à la zone centrée autour de Gagnoa (Ourahgoya, Guibéroua, Oumé, Bayota, Diébonéfla). L'Association existe depuis l'année 2004 et s'investit aussi pleinement dans la vie et les activités socio-éducatives des élèves et étudiants burkinabè de cette partie de Côte d'Ivoire. Il ressort de nos échanges que, Nikièma B., un des membres fondateurs de cette Association est aujourd'hui, un cadre de l'Administration publique burkinabè en service à Dori (Chef-lieu de la région du Sahel) pour le compte du Ministère des droits humains.

Les Associations d'intérêts général et spécifique jouent un rôle particulier en Côte d'Ivoire. Au Burkina Faso, les mêmes acteurs existent et font un plaidoyer pour une amélioration des conditions de retour et d'études des enfants issus de la diaspora.

3. Au Burkina Faso : luttes conjuguées d'efforts et acquis d'ensemble

Au Burkina Faso, des associations de défense des droits de l'homme se mêlent à la lutte pour l'amélioration effective des conditions de vie et d'intégration des Burkinabè issus de la diaspora. Il s'agit d'une lutte conjuguée d'efforts couronnés de quelques acquis.

3.1. Luttes conjuguées d'efforts : le MBDHP et le TOCSIN

Au Burkina Faso, deux structures de la société civile retiennent notre attention. Le Mouvement burkinabè des droits l'homme et des peuples (MBDHP) et le TOCSIN.

Créée à Ouagadougou le 19 février 1989, le MBDHP est une Organisation non gouvernementale qui a pour missions, la promotion,

la protection ainsi que la défense des droits fondamentaux, des libertés individuelles et collectives. Il a comme outil de base, les principes énoncés dans la déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 et la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples.

A plusieurs reprises, le MBDHP s'est illustré dans des questions de droit de l'homme au Burkina Faso, les Burkinabè en situation de retour forcé, les libertés syndicales en milieu scolaire et universitaire...

En 1999, des Burkinabè sont contraints de quitter la Côte d'Ivoire. Afin d'accueillir ces derniers fuyant les exactions par milliers, le Gouvernement met en place une opération dénommée « Bayiri » qui n'est pas à la hauteur des attentes du MBDHP. Ce mouvement met en garde contre toute mauvaise prise en charge des femmes et des enfants en bas âge (Bredeloup, 2006 : 181). Il se prononce aussi sur la situation des élèves et étudiants qui ont vu leurs parents, partir de la Côte d'Ivoire contre leur volonté.

Le TOCSIN, autre structure de défense des Burkinabè de l'extérieur, s'est prononcé sur ladite situation. Il a appelé sans cesse les Burkinabè de l'intérieur à être solidaires des Burkinabè de Côte d'Ivoire en leur apportant secours et assistance. Mise en place le 15 juillet 1997, l'association entreprend régulièrement des actions de plaidoyer et de sensibilisation pour une meilleure prise en compte des Burkinabè de l'extérieur dans les politiques de développement national.

En 2003, le TOCSIN appuie des étudiants burkinabè venant de la Côte d'Ivoire pour obtenir leur certificat de nationalité. La même année, il plaide pour l'inscription à titre gracieux de cinquante étudiants à l'université de Ouagadougou. En 2004 et 2005, il procède à plusieurs reprises à la distribution, à l'université de Ouagadougou, des tickets de restaurant et des couvertures. Ces opérations ont concerné cent étudiants dont cinquante bénéficiaires venant de la Côte d'Ivoire et cinquante autres jugés éligibles au regard de leurs conditions de vie et d'étude (Bantenga, 2003 : 325). Régulièrement, le TOCSIN intervient auprès du Ministère en charge des enseignements pour que l'administration accepte les attestations provisoires des diplômés de la Côte d'Ivoire dans la composition des dossiers de concours.

En 2018, cette organisation de la société civile a organisé une caravane au profit des Burkinabè vivant en Côte d'Ivoire afin de leur faire part des actions qui sont menées et les inviter à se tenir prêts pour accompagner l'œuvre de développement national. Les questions liées à l'éducation des enfants n'ont pas été mises de côté (TOCIN, 2018 :5).

D'une manière générale, les associations de défense des intérêts des Burkinabè de l'extérieur sont favorables à toutes initiatives visant l'épanouissement d'ensemble. Elles sont des structures de référence pour les associations d'intérêt spécifique qui, souvent n'ont pas une marge de manœuvre.

3.2. Quelques acquis de mobilisation : augmentation continue de nombre d'étudiants et relative amélioration des conditions d'ensemble

Suite aux actions de mobilisation, les élèves et les étudiants burkinabè venant de la Côte d'Ivoire sont plus ou moins bien récompensés. De plus en plus nombreux, ils bénéficient également de la part des premières autorités du Burkina Faso, d'une attention particulière.

Dans le cadre de la poursuite de leurs études au niveau des universités publiques du Burkina Faso, les nouveaux bacheliers connaissent régulièrement une augmentation sensible de leur nombre.

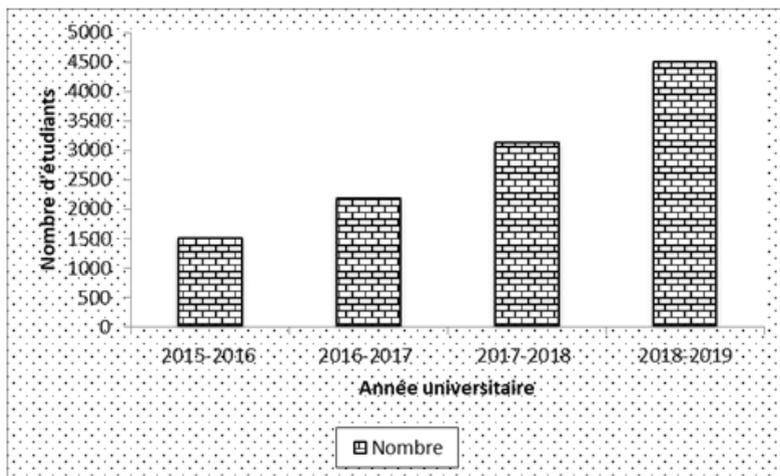
Tableau n°1 : Les demandes d'inscription des étudiants burkinabè venant de la Côte d'Ivoire de 2015 à 2018

Année	Nombre
2015-2016	1500
2016-2017	2180
2017-2018	3135
2018-2019	4500
TOTAL	11 315

Source : Séré (R.), 2020 : 53

Nous convenons de présenter sous forme de graphique.

Graphique n°1 : Evolution des demandes d'inscription des étudiants burkinabè venant de la Côte d'Ivoire de 2015 à 2018



Source : Séré (R.), 2020 : 53

En 2015, 1 500 demandes d'inscription dans une université publique du Burkina Faso ont été enregistrées. Sur l'ensemble de la période considérée, 11 315 dossiers ont été reçus. La plus forte demande a été notée en 2018, année pendant laquelle, 4 500 dossiers sont enregistrés. Les étudiants burkinabè venant de la Côte d'Ivoire portent leurs choix sur l'ensemble des universités publiques et centres universitaires du pays.

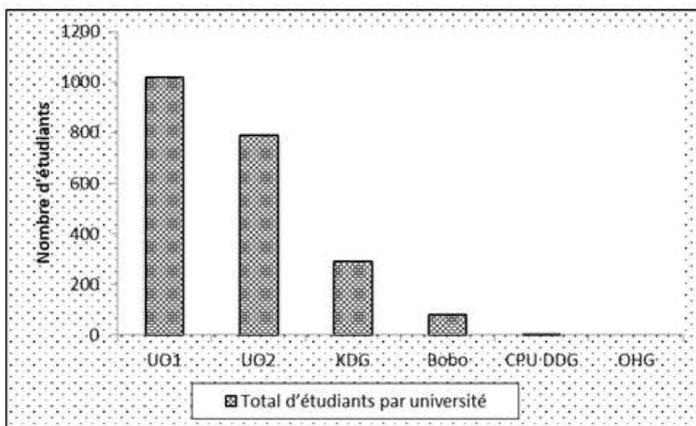
Tableau n°2 : Répartition des dossiers des nouveaux bacheliers burkinabè en Côte d'Ivoire pour le compte de l'année académique 2016-2017

Filière	Univ. Joseph Ki-Zerbo (UO1)	Univ. Thomas Sankara (UO2)	Univ. Norbert Zongo (KDG)	Univ. Nazi Boni (BOBO)	CPU DDG	OHG
Histoire	78	-	28	-	-	-
Philosophie	81	-	16	-	-	-
Psychologie	09	-	03	-	-	-
Géographie	58		22		-	-
ST/MPI/SEA	207	-	39	15	-	-
ST/SVT/SB	138	-	-	12	01	-
SEG	-	390	88	28	-	-
LM	111	-	95	-	-	-
Anglais	205	-	-	-	-	-
Droit	-	400	-	25	-	-
Médecine	46	-	-	-	-	-
Pharmacie	03	-	-	-	-	-
Allemand	17	-	-	-	-	-
Sociologie	36	-	-	-	-	-
Linguistique	29		-	-	-	-
TOTAL	1018	790	291	80	01	00

Source : Séré (R.), 2020 : 54

Ce tableau fait l'objet d'un graphique qui se présente comme suit.

Graphique n°2 : Répartition des dossiers des nouveaux bacheliers burkinabè en Côte d'Ivoire pour le compte de l'année académique 2016-2017



Source : Séré (R.), 2020 : 54

Malgré l'ouverture des universités et centres universitaires, l'université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou) continue d'attirer plus de monde. Sur 2 180 dossiers, 1 018 ont manifesté leur intention d'y étudier. Cette situation est à mettre à l'actif de sa position de plus grande université du pays, de ses capacités d'accueil ainsi que la diversité des filières. Les deux autres universités les plus sollicitées sont celles Thomas Sankara (Ouaga 2) et Nobert Zongo (Koudougou) qui totalisent respectivement 790 et 291 demandes.

Indépendamment des demandes d'inscription en hausse continue, le dispositif d'ensemble a porté sur l'amélioration des conditions d'inscription et d'orientation au niveau de l'ensemble des universités publiques du Burkina Faso, par la mise en place, en 2018, d'une plateforme d'inscription en ligne dénommée « Campusfaso ». Système simplifié, il permet l'ensemble des bacheliers de l'intérieur y compris ceux de la diaspora, à travers la création d'un compte personnalisé, de satisfaire à l'ensemble des étapes et procédures entrant dans le cadre de leurs inscriptions et orientations. Des difficultés sont souvent signalées, notamment les problèmes de connexion et de saturation du réseau.

Commencée un peu plutôt après l'indépendance politique du Burkina Faso, le 05 août 1960, l'immigration des élèves et des étudiants burkinabè est devenue de nos jours, un phénomène de société. Les difficultés d'intégration en Côte d'Ivoire ont joué en faveur de cette immigration. Il y a aussi le fait qu'au Burkina Faso, une prise de conscience s'est opérée de façon progressive aussi bien au niveau des acteurs de la société civile qu'au niveau de l'Etat. La réalité est qu'on ne peut plus se passer de cette catégorie de Burkinabè de retour de la Côte d'Ivoire qui, en réalité représentent l'autre face du Burkinabè resté pendant longtemps à l'étranger. Bien compris et canalisé, cela représente une « plus-value » pour la société burkinabè en constante mutation. Les répercussions sont toute aussi importantes en Côte d'Ivoire qu'au Burkina Faso, dans la mesure où de part et d'autre, l'immigré représente un enjeu de coopération et de développement.

Références bibliographiques

Bantenga Willy Moussa, (2003), « Le milieu universitaire de Ouagadougou : l'insertion des étudiants venant de la Côte d'Ivoire », in *Etre étranger et migrant en Afrique au XX^e siècle : enjeux identitaires et modes d'insertion*. Vol 1 : *politiques migratoires et construction des identités*, dirigé par C. Coquery-Vidrovitch, O. Goerg, I. Mandé et F. Rajaonah, Paris, l'Harmattan, pp.325-338.

Benjamin Roger, (2016), « Burkina Faso : Comment les « diaspos » ont changé le pays ? » in *jeuneafrique.com* du 15 novembre 2016, consulté le 26/11/2019.

Boyer Florence et Lanoue Eric, (2009), « De retour de la Côte d'Ivoire : migrants burkinabè à Ouagadougou » in *Peuplement de Ouagadougou et développement urbain*, rapport provisoire dirigé par B. Florence et D. Delaunay, Paris, IRD, pp.75-101.

Bredeloup Sylvie, (2006), « Réinstallation à Ouagadougou des « rapatriés » burkinabè de Côte d'Ivoire » in *Afrique contemporaine*, n°2017, dirigé par J.B. Véron, éd. Agricultures familiales en Afrique sub-saharienne, pp.185-201.

Le TOCSIN, (2018), *Rapport Caravane TOCSIN-Côte d'Ivoire 2018*, Ouagadougou, souche administrative, 45 p.

Mandé Issiaka, (1995), « Les migrations de travail des Voltaïques. Une panacée pour l'économie ivoirienne de 1919 à 1960 » in *La Haute-Volta*

coloniale : témoignages, recherches, regards, dirigé par G. Massa et Y. G. Madiéga, Paris, Karthala, pp.313-339.

Pogorowa Jérémie, (2020), *Retour à Ouagadougou des étudiants burkinabè de Côte d'Ivoire. Projet migratoire et stratégies d'inscription sociale*, thèse de doctorat, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, IIAC, 408 p.

Sissao Claude Etienne, (2012), « Esquisse sur les migrations au Burkina Faso: manifestation face aux normes de la période coloniale à nos jours », in *Le Burkina Faso contemporain; racines du présent et enjeux nouveaux*, dirigé par I. Mandé, Paris, l'Harmattan, pp.67-84

Vittorio Morabito, (2003), « L'action de l'Office du Niger en faveur du démembrement de la Haute-Volta » in *Burkina Faso cent ans d'histoire 1895-1995*, dirigé par Y.G. Madiéga et O. Nao, Paris, Karthala, pp. 1355-1384.

Zongo Bouaïma, (2005), *La problématique « diaspo » : trajectoires socioculturelles, formes d'expressions identitaires et dynamique d'intégration des étudiants burkinabè à l'Université de Ouagadougou*, Mémoire de Maîtrise, Département de Sociologie, UFR/SH, Université de Ouagadougou,153 p.

Zongo Mahamadou, (2017), *La contribution de la diaspora burkinabè de Côte d'Ivoire au développement socioéconomique du Burkina Faso. Etat des lieux et propositions d'actions*, Abidjan, souche administrative, 39 p.

Zongo Mahamadou, (2020), *Diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire. Préparer l'avenir*, Abidjan, souche administrative, 26 p.

Séré Rihanata, (2020) *Migration de retour : cas des élèves et étudiants burkinabè venant de la Côte d'Ivoire (1974-2019)*, mémoire de master, Département d'Histoire et Archéologie, UFR/SH, Université Joseph Ki-Zerbo, 130 p.